

# Centre de Formation

## LIVRET D'ACCUEIL



## **Mot d'accueil**

Madame, Monsieur,

Vous êtes inscrit(e) à une session de formation de l'OiEau, nous vous remercions. Notre équipe sera heureuse de vous accueillir dans notre Centre de formation.

Que votre formation se déroule en présentiel et / ou en distanciel, la qualité du déroulement de cette dernière est une de nos premières priorités.

Afin de préparer au mieux ce temps dédié au développement de vos compétences, dans ce Livret d'accueil nous avons veillé à vous informer de la façon la plus précise sur l'organisation de notre prestation. Vous y trouverez des informations pratiques et logistiques, et tous les renseignements sur les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes.

Bienvenu(e) à l'OiEau ! Nous vous souhaitons un très bon séjour parmi nous.

**Joseph PRONOST**

Directeur - Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique

## SOMMAIRE

### **1. L'OiEau EN QUELQUES MOTS**

### **2. NOTRE CENTRE DE FORMATION**

2.1 Nos sites

2.2 Une offre de formation à 360°

### **3. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION**

3.1 Informations pratiques

3.2 Déroulement de votre formation

3.2.1 Avant la formation

3.2.2 Pendant la formation

3.2.3 En fin de formation

3.3 Votre équipe pédagogique

### **4. VOS CONTACTS**

### **5. LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

### **6. LES CONSIGNES SECURITE**

6.1 Procédure d'aide et de secours

6.2 Procédure en cas d'alerte incendie

6.3 Protocole sanitaire face à l'épidémie de COVID-19

### **7. LE REGLEMENT INTERIEUR**

## **1. L'OiEau EN QUELQUES MOTS**

L'Office International de l'Eau (OiEau) est une association de droit français, sans but lucratif, déclarée d'utilité publique par Décret du 13 septembre 1991.

Il est né de la fusion des trois organismes suivants, la Fondation de l'Eau de Limoges, le CEFIGRE de Sophia-Antipolis, l'Association Française pour l'Étude des Eaux de Paris, pour coordonner et mettre en synergie leurs moyens et leurs activités.

Dès son origine, l'OiEau a eu vocation à « développer les compétences pour mieux gérer l'eau en France, en Europe et dans le Monde » en mettant ses savoir-faire au service de partenaires et clients variés à travers ses 4 domaines d'expertise historique :

- la formation des professionnels de l'eau,
- l'appui institutionnel et technique,
- la diffusion et le partage des connaissances ou des données
- l'animation et la coordination de réseaux d'acteurs.

## **2. NOTRE CENTRE DE FORMATION**

Dès sa création, en 1991, l'OiEau a intégré l'activité de formation professionnelle qui existait depuis 1977 à Limoges et à la Souterraine. Depuis il a développé son Centre de Formation pour répondre aux besoins d'amélioration des compétences des régies municipales, des distributeurs privés et des entreprises industrielles.

Ainsi, l'OiEau fait évoluer son offre de formation en permanence grâce au savoir-faire d'une équipe composée notamment d'une trentaine de cadres formateurs et chargés d'études, à temps plein.

Avec quelques 6 000 professionnels formés chaque année au cours de 550 sessions, l'OiEau a quadruplé son audience en 30 ans.

## 2.1 Nos sites

Sur ses deux sites de Limoges et La Souterraine, l'OiEau dispose d'un ensemble d'équipements pédagogiques, couvrant 45 000m<sup>2</sup>, régulièrement actualisés, modernisés et développés, installations pédagogiques uniques en Europe.

- **A Limoges**, les matériels en présentation et les installations opérationnelles sont rassemblés dans deux halls techniques, représentant 800 m<sup>2</sup> d'espace pédagogique couvert et chauffé.

En extérieur, le site dispose d'un réseau expérimental de canalisations d'eau potable maillé, enterré et fuyard, et d'un espace pédagogique dédié aux techniques de gestion intégrée des eaux pluviales, conçu et réalisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



- **A La Souterraine**, le site rassemble les installations pédagogiques consacrées à la pose de canalisations, aux réseaux d'assainissement (auto surveillance, contrôle et inspection, intervention...), à l'assainissement non collectif, et des pilotes opérationnels dédiés à la production et l'affinage d'eau potable et de process, à l'épuration des eaux usées urbaines et industrielles, au traitement des boues de STEP, à la débitmétrie, à la télégestion, aux analyses d'eau.



Découvrez nos installations pédagogiques, en scannant ce QR code avec votre portable !

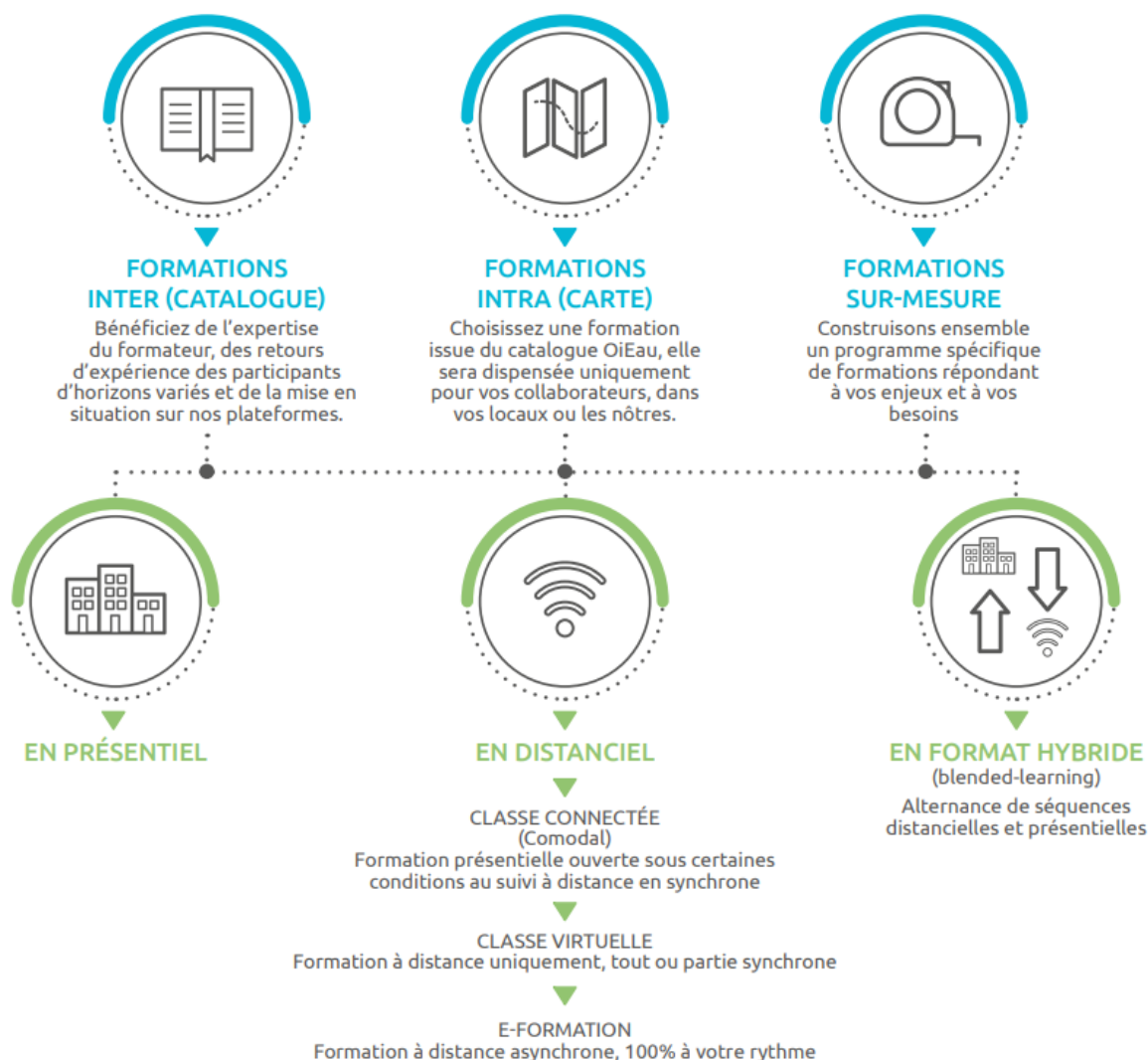


Centre de formation de l'OiEau  
en vidéo



## 2.2 Une offre de formation à 360°

- Nos méthodes, moyens et modalités pédagogiques



Toutes les ressources pédagogiques mises à votre disposition sont disponibles sur une plateforme dématérialisée (LMS MOODLE) : visites virtuelles, documents pédagogiques... Gardez le contact grâce à l'accès à des forums, tchats pour les formations distancielles et hybrides.

- Nos produits et outils pédagogiques :

Dans le cadre de ses formations, le Centre de formations utilise des outils pédagogiques, créés, développés et actualisés par ses formateurs :

- Règle à calcul Eau potable et Assainissement.
- Règle Etalon.
- Graphique carbonique pour eaux classiques.
- Mallette d'auto-surveillance et de contrôle.
- Livret Paramètres de qualité des eaux.
- Cahiers techniques.

- Un engagement qualité reconnu.

La satisfaction de ses clients, la qualité de ses prestations, la sécurité des personnes, ainsi que la préservation de l'environnement, sont depuis longtemps des priorités de l'OiEau.

Notre centre de formation possède, en interne, une **Cellule Qualité** chargée du suivi et du respect des procédures développées dans le cadre de la mise en oeuvre de notre démarche Qualité et de nos certifications.

Depuis 1998, l'OiEau est certifié ISO 9001-2015 sur la conception et la réalisation de prestations de formation aux métiers de l'eau, sur nos formations France « Catalogue » et « A la carte ».

Depuis 2017, notre certification Veriselect, référencée sur DataDock, a permis aux financeurs de la formation professionnelle d'avoir l'assurance que les prestations de formation dispensées sont de qualité, conformément à l'article 1 du décret N°2015-790 du 30 juin 2015.

Cette certification sera maintenant remplacée par la certification Qualiopi, obtenue en septembre 2021. La certification QUALIOPi est très importante pour l'OiEau et ses clients, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le financement de nos formations par les fonds publics ou mutualisés, permet à nos clients de solliciter un financement public pour suivre nos formations. Par ailleurs, c'est un réel gage de qualité pour nos clients et financeurs, qui nous confère légitimité et crédibilité. Ces derniers sont ainsi assurés de la bonne conformité de notre processus formation par rapport aux exigences du Référentiel National Qualité.

Enfin, l'Office International de l'Eau détient le LABEL QUALIPLUIE, attestant de l'expertise de l'organisme le détenant dans la gestion des eaux de pluie.



La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION

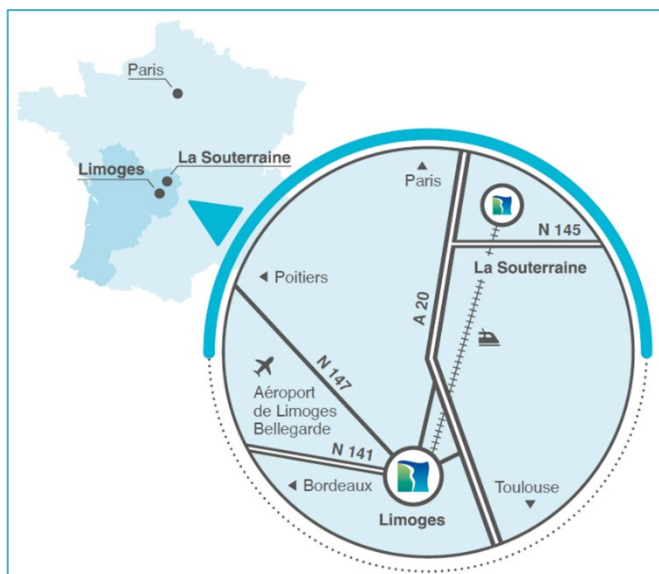


### 3. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

#### 3.1 Informations pratiques

■ **L'accès à notre centre :**

- **Site de Limoges :**  
22 rue Edouard Chamberland  
87100 Limoges  
Tél. 05 55 11 47 70  
Fax 05 55 11 47 01
- **Site de La Souterraine :**  
9 Boulevard Belmont  
23300 La Souterraine  
Tél. 05 55 63 17 74  
Fax 05 55 63 34 92



■ **Horaires :** 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30.

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre programme ou convenus en cours de semaine avec le formateur.

■ **Pauses :** deux courtes pauses sont prévues lors de la séance de la matinée et dans l'après-midi.

■ **Restauration et hébergement :**

- **La restauration** est à la charge de chaque participant. Pour les formations se déroulant sur nos sites, les repas sont réservés par l'OiEau pour le Groupe dans des restaurants proches de notre Centre ou sur les lieux de visite. Si vous choisissez de ne pas déjeuner avec le Groupe, merci de l'indiquer à votre formateur au démarrage de la formation.
- **L'hébergement** est à la charge de chaque participant. Une liste des hôtels et restaurants en Limousin est disponible :



<https://e-learning.oieau.fr/course/view.php?id=5>



<https://e-learning.oieau.fr/course/view.php?id=175>

■ **Stationnement :** chacun de nos sites limousins dispose d'un parking sur lequel vous pourrez stationner votre véhicule gratuitement.

■ **Wifi :** un code personnel d'accès gratuit au Wifi pour le temps de votre présence, vous sera donné en début de formation.



## 3.2 Déroulement de la formation

### 3.2.1 Avant la formation

#### ■ Délai d'accès

Les formations inter-entreprises sont confirmées en moyenne 4 à 5 semaines avant la date de démarrage, par l'envoi d'une convocation, sous réserve d'un nombre suffisant de participants (Cf. nos Conditions Générales de Vente).

#### ■ Positionnement et accès à la formation

Certaines formations :

- requièrent des prérequis, dont un contrôle doit être réalisé avant le démarrage de la formation, afin de valider votre inscription.
- présentent des recommandations. Pour cela un questionnaire d'auto-positionnement est mis en ligne, afin que vous puissiez tester vos connaissances "recommandées" avant de vous inscrire à la formation. Si les résultats du questionnaire ne sont pas satisfaisants, vous serez dirigé vers le Service Commercial pour une analyse de vos besoins et un accompagnement vers une formation la plus adaptée.

Après votre inscription, vous recevez une convocation, dans laquelle seront joints :

- le programme détaillé de la formation, qui vous indique les moyens et méthodes pédagogiques utilisés, ainsi que les modalités d'évaluation des acquis,
- le lien de consultation du règlement intérieur,
- les modalités d'accès à votre espace personnel de formation (sous réserve de nous avoir fourni un courrier personnel valide),
- le lien pour les modalités d'accès sur nos sites,
- le protocole sanitaire contre l'épidémie de la Covid-19,
- le lien pour accéder au présent livret d'accueil.

Un questionnaire préparatoire vous sera soumis afin de recueillir des éléments sur votre positionnement et sur vos besoins et attentes. Le retour de ce questionnaire sera analysé par le formateur avant le démarrage de la formation et complété lors du tour de table. Selon les formations, une évaluation des pré-acquis pourra aussi être réalisée sous différents formats, tels que des mises en situation, QCM, questions orales...

### 3.2.2 Pendant la formation

#### ■ Evaluation des acquis

Une évaluation de vos acquis sera faite tout au long de la formation. Elle sera réalisée sous formes diverses : QCM, questions orales, études de cas, travaux pratiques, mises en situation.... Votre formateur formalisera les résultats de cette évaluation sur l'attestation de fin de formation qu'il vous remettra, le dernier jour.

#### ■ Présence et assiduité

Le suivi de votre présence tout au long de la formation est assuré par une feuille de présence émargée chaque demi-journée par les participants et le formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le Centre de formation (Tél : 05 55 11 47 70), afin d'informer le formateur ainsi que votre employeur. Ces absences seront indiquées sur la feuille de présence et l'attestation de fin de formation.

### 3.2.3 En fin la formation

#### ■ Evaluation de votre satisfaction

- Evaluation à chaud : en fin de formation, il vous sera demandé d'évaluer votre satisfaction vis-à-vis de la formation suivie :
  - qualité de l'animation pédagogique,
  - qualité de la documentation fournie,
  - respect du programme annoncé,
  - atteinte des objectifs du programme,
  - environnement de travail,
  - aspects administratifs et commerciaux (inscriptions, accueil...).
- Evaluation à froid : quelques mois après le déroulement de votre formation un questionnaire vous sera transmis, afin d'évaluer si la formation vous a permis d'améliorer vos compétences et si celles-ci, ont pu être mises en application au sein de vos activités.

Les différentes appréciations que vous aurez formulées feront l'objet d'un enregistrement et d'une analyse afin d'améliorer en continu nos formations.

#### ■ A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, chaque participant se voit délivrer une attestation de fin de formation, faisant mention du résultat de l'évaluation des acquis.

Dans le cadre des qualifications, les participants ayant satisfait aux épreuves de validation des compétences se voient délivrer selon les cas, une attestation de qualification ou un avis favorable en vue de l'habilitation.

Pour les certifications, sous réserve d'avoir satisfait aux épreuves de validation des compétences, chaque participant se voit délivrer un certificat conforme au référentiel correspondant.

## 3.3 Votre équipe pédagogique

Nos formateurs sont sélectionnés en fonction de leurs compétences pédagogiques, expertises métier et expériences professionnelles. Ils maintiennent leurs connaissances en continu dans leurs domaines d'activité. Durant votre formation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences.

## 4. VOS CONTACTS

- Coordonnateur pédagogique : Sébastien FURLAN (05 55 11 47 16 – s.furlan@oieau.fr)
- Contact administratif : Service administratif (05 55 11 47 00 – inscription@oieau.fr)
- Référente Handicap : Marion PINEL (05 55 11 47 95 – m.pinel@oieau.fr)
- Responsable Qualité : Ghislaine FERRE (05 55 11 47 04 – g.ferre@oieau.fr)

## 5. LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

En qualité d'établissement recevant du public, nous respectons les dispositions en matière d'accessibilité de nos installations. Une référente « Handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si c'est votre cas, et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour votre suivi de la formation dans les meilleures conditions, merci de contacter, au plus tôt :

Notre référente Handicap : [m.pinel@oieau.fr](mailto:m.pinel@oieau.fr) ou 05 55 11 47 95.

## 6. LES CONSIGNES DE SECURITE

### 6.1 Procédure d'aide et de secours

Si vous ou une autre personne avez besoin d'aide ou de secours, rapprochez-vous de votre formateur ou de la personne de l'accueil.

### 6.2 Procédure en cas d'alerte incendie

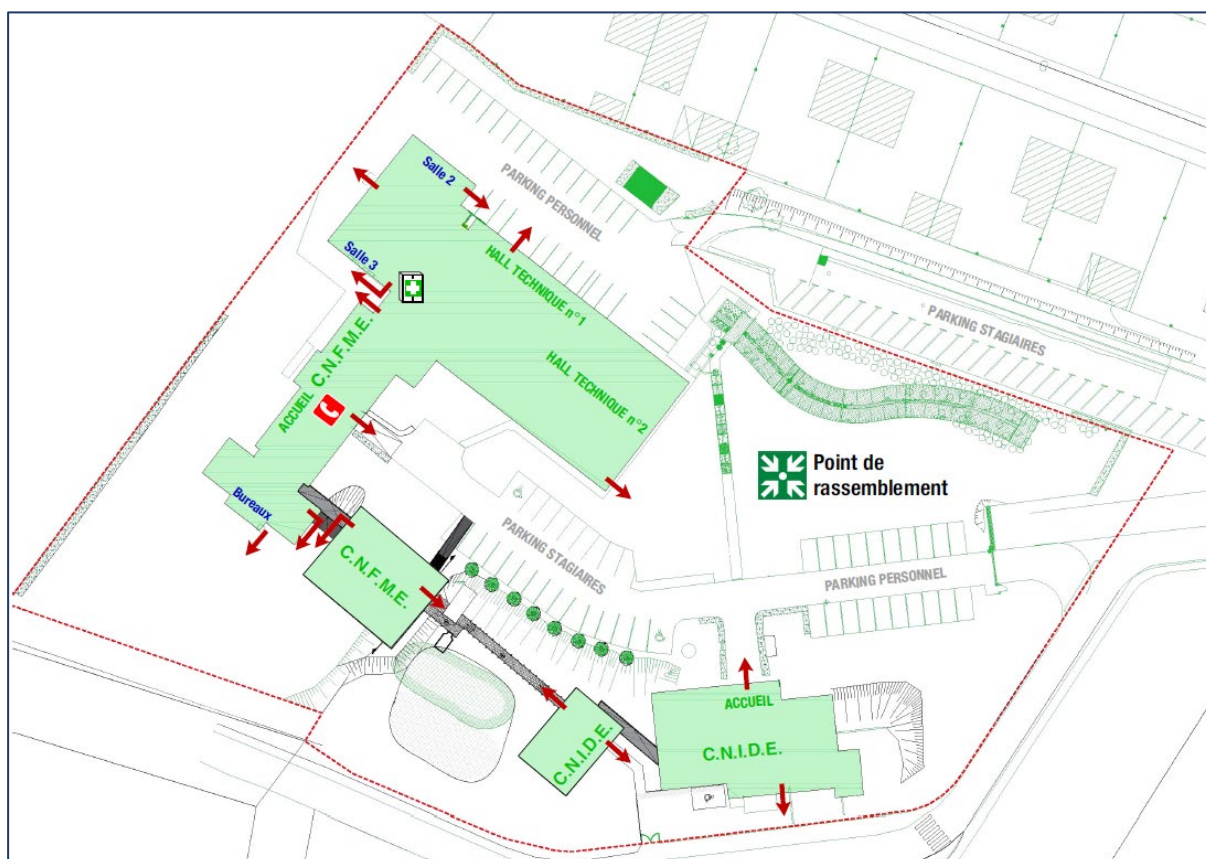
Le formateur s'assure de l'évacuation de son Groupe dans le calme, par l'issue la plus proche, en se munissant, si possible, de la feuille de présence, et de la fermeture de la salle de cours après évacuation, afin de limiter la propagation du feu et des fumées.



Le formateur conduit son Groupe au point de rassemblement.

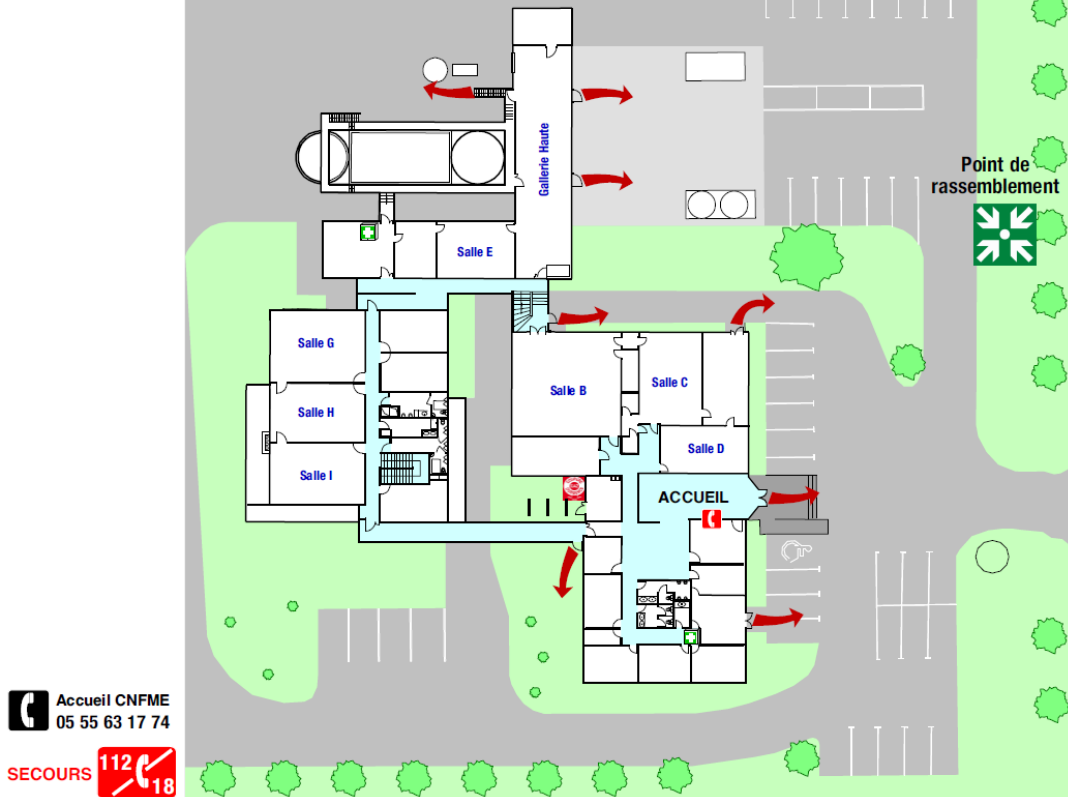
Le formateur compte les participants de sa session et s'assure de leur présence au point de rassemblement. Il vous est demandé de rester à proximité de votre formateur jusqu'à la fin de l'alerte.

**Plan d'évacuation du site de Limoges :**

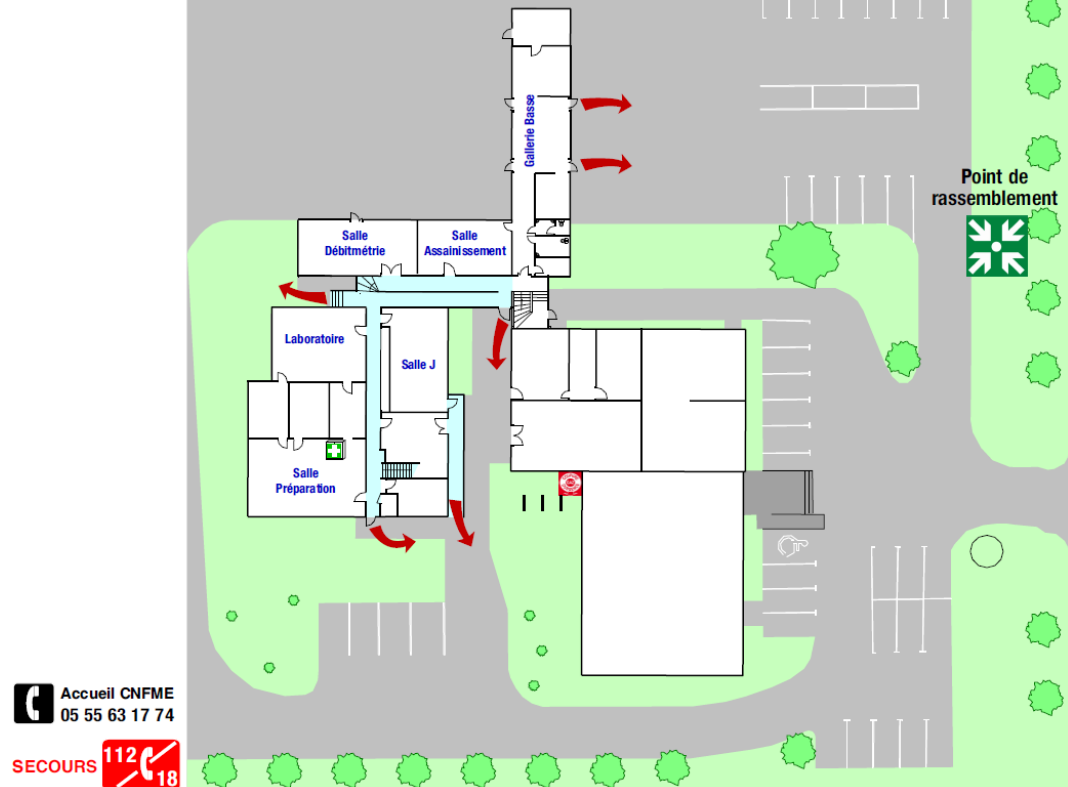


Plan d'évacuation du site de La Souterraine :

REZ-DE-CHAUSSÉE HAUT



REZ-DE-CHAUSSÉE BAS



### 6.3 Protocole sanitaire face à l'épidémie de covid-19

Ce protocole mis en place, dans le strict respect des recommandations des autorités sanitaires françaises, dans le contexte de l'épidémie de la COVID-19, est joint à votre convocation.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance avant votre arrivée sur nos sites.

## 7. LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est applicable à toute personne accueillie par l'OiEau dans ses locaux ou dans des locaux mis à sa disposition en l'absence de Règlement Intérieur, propre à l'établissement. Il a pour objet de :

- rappeler les principales mesures applicables en matière d'hygiène et de sécurité dans l'établissement,
- fixer les règles applicables en matière de comportement.

Le règlement intérieur est affiché dans toutes nos salles de formation.

Merci de le consulter avant votre arrivée :



[https://www.oieau.org/formation/reglement\\_interieur](https://www.oieau.org/formation/reglement_interieur)